

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**ORNON**

Numéro SIRET : 21380285300019

POSTE COMPTABLE : LE BOURG-D'OISANS

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**  
**voté par nature**

**BUDGET ORNON**

**ANNEE 2020**

**SOMMAIRE**

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	

**SOMMAIRE**

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	



**I - INFORMATIONS GENERALES**

**MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**B**

**POUR MEMOIRE**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 288 278,62	G 339 949,79
	Section d'investissement	B 207 542,27	H 190 942,27
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 30 000,00
	Report en section d'investissement (001)	D	J 254 565,24
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D 495 820,89	= G+H+I+J 815 457,30
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 64 485,81	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F 64 485,81	= K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E 288 278,62	= G+I+K 369 949,79
	Section d'investissement	= B+D+F 272 028,08	= H+J+L 445 507,51
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 560 306,70	= G+H+I+J+K+L 815 457,30

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 64 485,81	L
20	Immobilisations incorporelles	3 916,80	
21	Immobilisations corporelles	29 328,00	
23	Immobilisations en cours	31 241,01	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	101 499,59	79 310,56		22 189,03
012	Charges de personnel et frais assimil	41 358,71	38 293,02		3 065,69
014	Atténuations de produits	19 522,42	17 822,70		1 699,72
65	Autres charges de gestion courante	103 231,27	99 728,84		3 502,43
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>265 611,99</b>	<b>235 155,12</b>	<b>0,00</b>	<b>30 456,87</b>
66	Charges financières	12 707,50	12 707,50		
67	Charges exceptionnelles	4 500,00			4 500,00
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (	4 500,00	4 500,00		
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>287 319,49</b>	<b>252 362,62</b>	<b>0,00</b>	<b>34 956,87</b>
023 (2)	Virement à la section d'investissement (	42 764,51			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (	30 916,00	35 916,00		-5 000,00
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>73 680,51</b>	<b>35 916,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 764,51</b>
<b>TOTAL</b>		<b>361 000,00</b>	<b>288 278,62</b>	<b>0,00</b>	<b>72 721,38</b>
<b>Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et ven	98 922,42	102 689,46		-3 767,04
73	Impôts et taxes	137 480,13	139 897,00		-2 416,87
74	Dotations, subventions et participation	83 062,56	85 521,43		-2 458,87
75	Autres produits de gestion courante		203,36		-203,36
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>319 465,11</b>	<b>328 311,25</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 846,14</b>
76	Produits financiers	4 427,72	4 432,15		-4,43
77	Produits exceptionnels	5 299,17	5 398,39		-99,22
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>329 192,00</b>	<b>338 141,79</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 949,79</b>
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	1 808,00	1 808,00		
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(				
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>1 808,00</b>	<b>1 808,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>331 000,00</b>	<b>339 949,79</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 949,79</b>
<b>Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>30 000,00</b>			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	4 978,00		3 916,80	1 061,20
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	137 303,97	29 612,15	29 328,00	78 363,82
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	190 919,49	141 131,58	31 241,01	18 546,90
	Total des opérations d'équipement				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>333 201,46</b>	<b>170 743,73</b>	<b>64 485,81</b>	<b>97 971,92</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	34 990,54	34 990,54		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>34 990,54</b>	<b>34 990,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>	<b>368 192,00</b>	<b>205 734,27</b>	<b>64 485,81</b>	<b>97 971,92</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 808,00	1 808,00		
041	Opérations patrimoniales				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>	<b>1 808,00</b>	<b>1 808,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>370 000,00</b>	<b>207 542,27</b>	<b>64 485,81</b>	<b>97 971,92</b>
	<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	204 695,72	58 584,91		146 110,81
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>204 695,72</b>	<b>58 584,91</b>	<b>0,00</b>	<b>146 110,81</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	29 846,22	29 229,05		617,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	58 336,19	58 336,19		
138	Autres subv.d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	8 876,12	8 876,12		
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00			
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>102 058,53</b>	<b>96 441,36</b>	<b>0,00</b>	<b>5 617,17</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>	<b>306 754,25</b>	<b>155 026,27</b>	<b>0,00</b>	<b>151 727,98</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	42 764,51			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	30 916,00	35 916,00		-5 000,00
041	Opérations patrimoniales				
	<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>	<b>73 680,51</b>	<b>35 916,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 764,51</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>380 434,76</b>	<b>190 942,27</b>	<b>0,00</b>	<b>189 492,49</b>
	<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>254 565,24</b>			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	79 310,56		79 310,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 293,02		38 293,02
014	Atténuations de produits	17 822,70		17 822,70
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	99 728,84		99 728,84
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	12 707,50		12 707,50
67	Charges exceptionnelles		5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	4 500,00	30 916,00	35 416,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>252 362,62</b>	<b>35 916,00</b>	<b>288 278,62</b>

<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		1 808,00	1 808,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	34 990,54		34 990,54
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	29 612,15		29 612,15
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	141 131,58		141 131,58
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>205 734,27</b>	<b>1 808,00</b>	<b>207 542,27</b>

<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).  
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	102 689,46		102 689,46
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	139 897,00		139 897,00
74	Dotations, subventions et participations	85 521,43		85 521,43
75	Autres produits de gestion courante	203,36		203,36
76	Produits financiers	4 432,15		4 432,15
77	Produits exceptionnels	5 398,39	1 808,00	7 206,39
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>338 141,79</b>	<b>1 808,00</b>	<b>339 949,79</b>

<b>Pour information</b>			<b>30 000,00</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	29 229,05		29 229,05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	58 336,19		58 336,19
13	Subventions d'investissement reçues	58 584,91		58 584,91
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)		5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	8 876,12		8 876,12
28	Amortissements des immobilisations		30 916,00	30 916,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>155 026,27</b>	<b>35 916,00</b>	<b>190 942,27</b>

<b>Pour information</b>			<b>254 565,24</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			

ORNON

CA 2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

 SLO

ID : 038-213802853-20210414-2020\_CA\_XML-BF

**III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

III

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES**

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>101 499,59</b>	<b>79 310,56</b>		<b>22 189,03</b>
60611	Eau et assainissement	350,24	498,83		-148,59
60612	Energie - Electricité	12 000,00	9 870,15		2 129,85
60621	Combustibles	2 500,00	591,74		1 908,26
60622	Carburants	500,00	386,59		113,41
60623	Alimentations	250,00	156,31		93,69
60624	Produits de traitement		36,70		-36,70
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	243,78		756,22
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	813,26		686,74
60633	Fournitures de voirie	250,00			250,00
6064	Fournitures administratives	1 250,00	684,81		565,19
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,		25,00		-25,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	270,82		229,18
611	Contrats de prestations de services		12 630,70		-12 630,70
615221	Bâtiments publics	500,00	440,09		59,91
615231	Voiries	15 000,00	621,00		14 379,00
615232	Réseaux	13 000,00	19 868,54		-6 868,54
6156	Maintenance	5 000,00	5 474,81		-474,81
6161	Multirisques	3 500,00	3 046,17		453,83
6168	Autres		380,44		-380,44
617	Etudes et recherches	5 200,00	5 801,48		-601,48
6185	Frais de colloques et séminaires		95,00		-95,00
6226	Honoraires	3 000,00			3 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	437,00		563,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 141,81		-141,81
6233	Foires et expositions	300,00			300,00
6251	Voyages et déplacements	250,00			250,00
6257	Réceptions	1 000,00			1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	421,65		78,35
6262	Frais de télécommunications	1 600,00	1 563,24		36,76
6281	Concours divers (cotisations...)	1 500,00	1 241,07		258,93
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois c	1 299,35	2 806,62		-1 507,27
62875	Aux communes membres du GFP	16 000,00			16 000,00
62876	Au GFP de rattachement		52,95		-52,95
63512	Taxes foncières	4 250,00	4 121,00		129,00
63513	Autres impôts locaux		844,00		-844,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (a	7 500,00	4 745,00		2 755,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assim</b>	<b>41 358,71</b>	<b>38 293,02</b>		<b>3 065,69</b>
6216	Personnel affecté par le GFP de ratta	25 108,71	25 108,71		
6332	Cotisations versées au FNAL	50,00	9,42		40,58
6336	Cotisations au centre national et CNFP	150,00	84,85		65,15
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	50,00	28,33		21,67
6413	Personnel non titulaire	12 000,00	9 427,98		2 572,02
6451	Cotisations à l'URSSAF	3 000,00	2 856,59		143,41
6453	Cotisations aux caisses de retraite	500,00	396,37		103,63
6454	Cotisations aux ASSEDIC	500,00	380,77		119,23
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>19 522,42</b>	<b>17 822,70</b>		<b>1 699,72</b>
701249	Reversement redevance pollution d'o	4 513,32	4 661,00		-147,68
7068129	Revers. redev. pour modernis. réseaux	2 444,40	2 438,00		6,40
739223	Fonds de péréquation des ress comm e	11 000,00	9 159,00		1 841,00
7489	Revers. & restit. sur autres attrib. & pa	1 564,70	1 564,70		
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>103 231,27</b>	<b>99 728,84</b>		<b>3 502,43</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
651	Redevance pour concessions,brevet	250,00	162,00		88,00
6531	Indemnités	19 422,89	17 375,63		2 047,26
6532	Frais de mission	500,00			500,00
6533	Cotisations de retraite	1 000,00	830,51		169,49
6535	Formation	1 100,00	387,00		713,00
6553	Service d'incendie	6 356,79	6 356,79		
65548	Autres contributions	56 361,94	56 361,94		
6558	Autres contributions obligatoires	13 239,65	14 439,37		-1 199,72
657348	Autres communes		1 100,00		-1 100,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	5 000,00	2 715,60		2 284,40
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupe</b>				
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>265 611,99</b>	<b>235 155,12</b>	<b>0,00</b>	<b>30 456,87</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>12 707,50</b>	<b>12 707,50</b>		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 707,50	12 707,50		
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>4 500,00</b>			<b>4 500,00</b>
673	Titres annulés (sur excercices antérieu	4 500,00			4 500,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétair</b>	<b>4 500,00</b>	<b>4 500,00</b>		
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs c	4 500,00	4 500,00		
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>287 319,49</b>	<b>252 362,62</b>	<b>0,00</b>	<b>34 956,87</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investisseme</b>	<b>42 764,51</b>			
<b>042 (4,5,6)</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>30 916,00</b>	<b>35 916,00</b>		<b>-5 000,00</b>
675	Valeurs comptables des immobilisati		5 000,00		-5 000,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	30 916,00	30 916,00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>73 680,51</b>	<b>35 916,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 764,51</b>
<b>043 (7)</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>73 680,51</b>	<b>35 916,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 764,51</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>361 000,00</b>	<b>288 278,62</b>	<b>0,00</b>	<b>72 721,38</b>

<b>Pour information</b> <b>D 002 Déficit</b> <b>de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(5) Dont 675 et 676.  
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>				
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et v</b>	<b>98 922,42</b>	<b>102 689,46</b>		<b>-3 767,04</b>
7011	Ventes d'eau	33 578,00	33 578,00		
701241	Redevance pour pollution d'origine do	4 513,32	4 672,08		-158,76
7022	Coupes de bois	19 505,92	19 501,02		4,90
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	4 500,00	4 789,32		-289,32
7036	Taxes de pâturage et de tourbage	4 900,00	4 900,00		
706811	Redevance d'assainissement collectif	29 480,78	29 480,26		0,52
7068121	Redevance pr modernisation des rés	2 444,40	2 444,40		
70688	Autres prestations de service		3 324,38		-3 324,38
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>137 480,13</b>	<b>139 897,00</b>		<b>-2 416,87</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	102 720,13	104 123,00		-1 402,87
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des en	4 298,00	4 298,00		
73114	Imposition forfaitaire sur entreprises d	4 166,00	3 504,00		662,00
73221	FNGIR	9 567,00	9 567,00		
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe p	16 729,00	18 405,00		-1 676,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participa</b>	<b>83 062,56</b>	<b>85 521,43</b>		<b>-2 458,87</b>
7411	Dotation forfaitaire	31 866,00	31 866,00		
74121	Dotation de solidarité rurale	6 965,00	6 965,00		
74127	Dotation nationale de péréquation	7 511,00	7 511,00		
742	DotationS aux élus locaux	6 066,00	6 066,00		
74718	Autres	2 309,86	2 402,73		-92,87
748311	Compensations pertes de bases d'i	2 481,00	1 861,00		620,00
74832	Attribution du fonds départ. péréquatio	22 257,00	24 520,00		-2 263,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	729,00	719,00		10,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	1 313,00	2 046,00		-733,00
7488	Autres attributions et participations	1 564,70	1 564,70		
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>		<b>203,36</b>		<b>-203,36</b>
752	Revenus des immeubles		200,00		-200,00
7588	Autres produits divers de gestion coura		3,36		-3,36
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>319 465,11</b>	<b>328 311,25</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 846,14</b>
<b>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>					
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>4 427,72</b>	<b>4 432,15</b>		<b>-4,43</b>
761	Produits de participations		4,43		-4,43
76233	par leurs BA & régies à seule autonomi	4 427,72	4 427,72		
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>5 299,17</b>	<b>5 398,39</b>		<b>-99,22</b>
7713	Libéralités reçues		218,00		-218,00
775	Produits des cessions d'immobilisatio		5 000,00		-5 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 299,17	180,39		5 118,78
<b>78</b> (2)	<b>Reprises provisions semi-budgétaire</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>329 192,00</b>	<b>338 141,79</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 949,79</b>
<b>= a + b + c + d</b>					
<b>042</b> (3, 4)	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>1 808,00</b>	<b>1 808,00</b>		
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp	1 808,00	1 808,00		
<b>043</b> (6)	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 808,00</b>	<b>1 808,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>331 000,00</b>	<b>339 949,79</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 949,79</b>

<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>30 000,00</b>
---	------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.  
(4) Dont 776.  
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors</b>	<b>4 978,00</b>		<b>3 916,80</b>	<b>1 061,20</b>
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisatio	978,00			978,00
2051	Concessions et droits similaires	4 000,00		3 916,80	83,20
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors o</b>	<b>137 303,97</b>	<b>29 612,15</b>	<b>29 328,00</b>	<b>78 363,82</b>
2111	Terrains nus	277,27			277,27
2112	Terrains de voirie		10 478,40		-10 478,40
2117	Bois et forêts		3 071,94		-3 071,94
21311	Hôtel de ville		2 303,41		-2 303,41
2151	Réseaux de voirie	63 970,80		27 480,00	36 490,80
2152	Installations de voirie	62 021,12			62 021,12
21531	Réseaux d'adduction d'eau	11 034,78	12 228,03	1 848,00	-3 041,25
21532	Réseaux d'assainissement		1 530,37		-1 530,37
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors op</b>	<b>190 919,49</b>	<b>141 131,58</b>	<b>31 241,01</b>	<b>18 546,90</b>
2312	Agencements et aménagements de t	144 366,48	123 335,11	23 842,08	-2 810,71
2313	Constructions	1 408,00	1 408,00		
2315	Installation, matériel et outillage techniq	45 145,01	16 388,47	7 398,93	21 357,61
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>333 201,46</b>	<b>170 743,73</b>	<b>64 485,81</b>	<b>97 971,92</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçu</b>				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>34 990,54</b>	<b>34 990,54</b>		
1641	Emprunts en euros	34 990,54	34 990,54		
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>34 990,54</b>	<b>34 990,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>368 192,00</b>	<b>205 734,27</b>	<b>64 485,81</b>	<b>97 971,92</b>
<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre se</b>	<b>1 808,00</b>	<b>1 808,00</b>		
	<b>Reprise sur autofinancement antér</b>	<b>1 808,00</b>	<b>1 808,00</b>		
13911	Etat et établissements nationaux	115,00	115,00		
13912	Régions	126,00	126,00		
13913	Départements	1 493,00	1 493,00		
139151	GFP de rattachement	74,00	74,00		
<b>041 (7)</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 808,00</b>	<b>1 808,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>370 000,00</b>	<b>207 542,27</b>	<b>64 485,81</b>	<b>97 971,92</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b> <b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.  
 (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Dont 192.  
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçu</b>	<b>204 695,72</b>	<b>58 584,91</b>		<b>146 110,81</b>
1311	Etat et établissements nationaux	6 114,02			6 114,02
1313	Départements	2 445,61			2 445,61
1321	Etats et établissements nationaux	6 038,50	6 118,72		-80,22
1322	Régions	64 165,91	17 136,90		47 029,01
1323	Départements	78 390,53	25 274,00		53 116,53
13251	GFP de rattachement	30 404,25	10 055,29		20 348,96
1327	Budget communautaire et fonds stru	17 136,90			17 136,90
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 1</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 2</b>				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>				
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>204 695,72</b>	<b>58 584,91</b>	<b>0,00</b>	<b>146 110,81</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>	<b>88 182,41</b>	<b>87 565,24</b>		<b>617,17</b>
10222	FCTVA	28 287,17	28 287,18		-0,01
10226	Taxe d'aménagement	1 559,05	941,87		617,18
1068	Excédents de fonctionnement capita	58 336,19	58 336,19		
<b>138</b>	<b>Autres subv. d'inv. non transférabl</b>				
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>8 876,12</b>	<b>8 876,12</b>		
276358	Autres groupements	8 876,12	8 876,12		
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisa</b>	<b>5 000,00</b>			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>102 058,53</b>	<b>96 441,36</b>	<b>0,00</b>	<b>5 617,17</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>306 754,25</b>	<b>155 026,27</b>	<b>0,00</b>	<b>151 727,98</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionn</b>	<b>42 764,51</b>			
<b>040</b> (3, 4)	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>30 916,00</b>	<b>35 916,00</b>		<b>-5 000,00</b>
2115	Terrains bâtis		5 000,00		-5 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	30 382,00	30 382,00		
281532	Réseaux d'assainissement	534,00	534,00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>73 680,51</b>	<b>35 916,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 764,51</b>
<b>041</b> (5)	<b>Opérations patrimoniales</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>73 680,51</b>	<b>35 916,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 764,51</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>380 434,76</b>	<b>190 942,27</b>	<b>0,00</b>	<b>189 492,49</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>254 565,24</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°**

**LIBELLE :**

**POUR INFORMATION**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2020	Montant des remboursements 2020		Encours restant dû au 31/12/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>681 051,08</b>									
1641 Emprunts en euros					681 051,08									
00000154650	Crédit agricole Sud-Rhône-Alpes			29/09/2008	100 000,00	F	EURIBOR	5,32	5,32	EUR	A	P	N	A-1
00001570020	Crédit agricole Sud-Rhône-Alpes	02/03/2018		02/04/2018	100 000,00	F	EURIBOR	1,48	1,48	EUR	A	P	N	A-1
00002015130	Crédit agricole Sud-Rhône-Alpes	04/06/2019		09/09/2020	110 000,00	F		1,35	1,35	EUR	A	P	N	A-1
0233429001	Caisse française de financement local			01/01/2005	150 000,00	C	EURIBOR	4,45	4,45	EUR	A	P	N	A-1
1467475 N 7	CAISSE D EPARGNE DES ALPES			25/11/1996	68 602,06	F	EURIBOR	8,75	8,75	EUR	A	P	N	A-1
eqa03 0544703	Caisse française de financement local			01/02/2001	152 449,02	F	EURIBOR	6,40	6,40	EUR	A	P	N	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>681 051,08</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2020											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2020	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				<b>350 007,60</b>					<b>34 990,53</b>	<b>12 707,50</b>		
1641 Emprunts en euros				350 007,60					34 990,53	12 707,50		
00000154650	N			70 812,91	17,74	F	EURIBOR	5,32	2 530,21	3 901,85		
00001570020	N			85 645,13	17,25	F	EURIBOR	1,48	4 402,67	1 332,71		
00002015130	N			105 172,31	19,69	F		1,35	4 827,69	1 127,95		
0233429001	N			39 616,30	4,32	C	EURIBOR	4,45	8 872,16	2 157,74		
1467475 N 7	N				0,00	F	EURIBOR	8,75	6 292,75	550,39		
eqa03 0544703	N			48 760,95	5,07	F	EURIBOR	6,40	8 065,05	3 636,86		
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>350 007,60</b>					<b>34 990,53</b>	<b>12 707,50</b>		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2020(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
<b>TOTAL (I)</b>														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
NEANT														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
NEANT														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 20(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2020 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits	6					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	384 998,02					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2020 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2020	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
Néant													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
Néant													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
Néant													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
Néant									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
Néant									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
Néant									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2020	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
<b>Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)</b>						
NEANT						
<b>Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)</b>						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dûs au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2020	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Cont. initial	Cont. renégocié			Intérêts	Capital
						Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Néant																			
<b>TOTAL</b>												<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Auprès des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<b><u>Auprès des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u></b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.9 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Installations de voirie	60
Linéaire	Subventions d'équipement versées	60

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b> <b>ETAT DES PROVISIONS</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3</b> <b>A4</b> <b>A5</b>

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>36 798,54</b>	<b>36 798,54</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>34 990,54</b>	<b>34 990,54</b>
1641	Emprunts en euros	34 990,54	34 990,54
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>1 808,00</b>	<b>1 808,00</b>
13911	Etat et établissements nationaux	115,00	115,00
13912	Régions	126,00	126,00
13913	Départements	1 493,00	1 493,00
139151	GFP de rattachement	74,00	74,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>36 798,54</b>	<b>64 485,81</b>		<b>101 284,35</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>117 402,85</b>	<b>III 69 021,17</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>38 722,34</b>	<b>38 105,17</b>
10222	FCTVA	28 287,17	28 287,18
10226	Taxe d'aménagement	1 559,05	941,87
276358	Autres groupements	8 876,12	8 876,12
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		<b>78 680,51</b>	<b>30 916,00</b>
281531	Réseaux d'adduction d'eau	<b>30 382,00</b>	<b>30 382,00</b>
281532	Réseaux d'assainissement	<b>534,00</b>	<b>534,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	<b>42 764,51</b>	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>69 021,17</b>		<b>254 565,24</b>	<b>58 336,19</b>	<b>381 922,60</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 101 284,35</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 381 922,60</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) 280 638,25</b>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.1.1</b>

**Service d'assainissement : Services administratifs**  
**(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)**

**A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES - MANDATS EMIS</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>16 333,14</b>
60622	Carburants	357,59
60623	Alimentations	50,73
60624	Produits de traitement	18,25
60631	Fournitures d'entretien	48,71
60632	Fournitures de petit équipement	223,39
6064	Fournitures administratives	684,81
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médiathèque)	25,00
6068	Autres matières et fournitures	270,82
6156	Maintenance	4 000,00
6161	Multirisques	3 046,17
6168	Autres	380,44
6185	Frais de colloques et séminaires	95,00
6231	Annonces et insertions	109,00
6232	Fêtes et cérémonies	445,59
6261	Frais d'affranchissement	421,65
6262	Frais de télécommunications	1 563,24
6281	Concours divers (cotisations...)	471,75
63512	Taxes foncières	4 121,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>38 293,02</b>
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	25 108,71
6332	Cotisations versées au FNAL	9,42
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	84,85
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	28,33
6413	Personnel non titulaire	9 427,98
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 856,59
6453	Cotisations aux caisses de retraite	396,37
6454	Cotisations aux ASSEDIC	380,77
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>9 159,00</b>
739223	Fonds de péréquation des ress comm et intercomm	9 159,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>25 111,93</b>
651	Redevance pour concessions,brevets,licences...	162,00
6531	Indemnités	17 375,63
6533	Cotisations de retraite	830,51
6535	Formation	387,00
6553	Service d'incendie	6 356,79
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>12 157,11</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 157,11
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires</b>	<b>4 500,00</b>
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circulants	4 500,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>105 554,20</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.1.1</b>

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article	Libellé	Montant
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		
D 002		
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>105 554,20</b>

**A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

RECETTES - TITRES EMIS		
Article	Libellé	Montant
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>4 789,32</b>
70323	Redevance d'occupation du dom.public communal	4 789,32
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>83 956,73</b>
7411	Dotation forfaitaire	31 866,00
74121	Dotation de solidarité rurale	6 965,00
74127	Dotation nationale de péréquation	7 511,00
742	DotationS aux élus locaux	6 066,00
74718	Autres	2 402,73
748311	Compensations pertes de bases d'imposit. à la CET	1 861,00
74832	Attribution du fonds départ. péréquation taxe pro.	24 520,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	719,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d'habita.	2 046,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>203,36</b>
752	Revenus des immeubles	200,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	3,36
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>4,43</b>
761	Produits de participations	4,43
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>180,39</b>
7788	Produits exceptionnels divers	180,39
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires</b>	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>89 134,23</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</b>	
<i>Total des recettes d'ordre</i>		
R 002		<b>30 000,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>119 134,23</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.1.2</b>

**Service d'assainissement : Services administratifs**  
(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

**A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles (hors op.)	
21	Immobilisations corporelles (hors op.)	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	
23	Immobilisations en cours (hors op.)	
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement reçues	
16	Emprunts et dettes assimilés	<b>28 697,78</b>
1641	Emprunts en euros	28 697,78
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>28 697,78</b>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		
<b>D 001</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>28 697,78</b>

**A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

RECETTES - TITRES EMIS		
Article	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement reçues	
16	Emprunts et dettes assimilés	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers et réserves	<b>29 229,05</b>
10222	FCTVA	28 287,18
10226	Taxe d'aménagement	941,87
106	Réserves	<b>58 336,19</b>
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	58 336,19
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>87 565,24</b>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
<i>Total des recettes d'ordre</i>		
<b>R 001</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>254 565,24</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.1.2</b>

RECETTES - TITRES EMIS		
Article	Libellé	Montant
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>342 130,48</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	(3) Dotations aux provisions	0,00
014	Atténuations de charges	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A  
LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

## A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.1</b>

**(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)**

**A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	(3) Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
<b>Dotations et participations reçues</b>		
74	Dotations, subventions et participations	
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	(3) Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
<b>Total des recettes réelles</b>		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.  
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM**

**A7.3.2**

**(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)**

**A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

**A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :
	<b>Cumul des réalisations avant l'exercice</b>	<b>Sur l'exercice</b>
		<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)    Réalisations    Restes à réaliser    Op. à annuler</b>
		<b>Cumul des réalisations au 31/12/2020</b>
<b>DEPENSES (a)</b>		
NEANT		
<b>RECETTES (b)</b>		
NEANT		

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

**IV - ANNEXES**

<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	Cabane au Col d'Ornon	1 408,00		
	Création abribus La Pallud	8 855,03		
	Déplacement conduite AEP - Grenonière	12 228,03		60
	Déplacement conduite trop-plein - Grenonière	870,37		60
	Enrobés complémentaires Ornon-Village	9 412,80		
	Installation cuve gaz enterrée	2 303,41		
	Panneaux et plaques de rues	392,64		
	Plantation parcelle 19	3 071,94		
	Point d'information "Terres-Froides"	533,28		
	Réfection de la piste pastorale de Basse-Montagne	1 188,00		
	Régularisation cadastrales impasse Chevreuils	1 776,00		
	Rénovation éclairage public 2020	2 376,80		
	Reprise enrobé La Grenonière	1 065,60		
	Requalification placette du Rivier	122 801,83		
	Sécurisation RD526 Le Rivier	1 800,00		20
	Séparatif assainissement Village - eaux pluviales	660,00	251,61	60
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>170 743,73</b>		

**A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	Parcelle B1399 (deux caves)	5 000,00			5 000,00	5 000,00	
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							

**IV - ANNEXES**

<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		5 000,00					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00
<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	5 000,00

**IV - ANNEXES**

<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b>	<b>A10.4</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)</b>	<b>A11</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**RATIO**

	Montant
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>338 141,79</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00 %</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE</b>	<b>A12</b>

**FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE**

Libellé du fonds européen géré :

**I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES**

**RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)**

Objet	Article (1)	Montant
NEANT		
<b>TOTAL</b>		

**DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)**

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire *)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
<b>Total des aides versées par la collectivité gestionnaire</b>				

**DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)**

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire **)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

**II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (\*\*\*)**

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>				

(1) A détailler conformément au plan de compte.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(\*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(\*\*) Hors dépenses d'assistance technique.

(\*\*\*) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2020
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
<b>Totaux généraux</b>						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	I = A + B + C - D <b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	II <b>338 141,79</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	I/II * 100 <b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b> <b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.3</b> <b>B1.4</b> <b>B1.5</b> <b>B1.6</b>

#### B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (2)
					2021	2022	2023	2024	Cumul restant	
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

#### B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

#### B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/2020	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2020 " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2020. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

**B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2020	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**  
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
Associations, entreprises, personnes physiques et autres		
NEANT		
<b>Personnes de droit public</b>		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B2.1 B2.2 B3</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

<b>Libellé de la recette :</b>			
Reste à employer au 01/01/2020 :			
<b>Recettes</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
<b>Dépenses</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2020 :			

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/2020 :</b>			
<b>TOTAL Recettes</b>		<b>TOTAL Dépenses</b>	
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/2020 :</b>			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
NEANT						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	356			
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	TECH	352			
<b>TOTAL GENERAL</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020</b>	<b>C1.1</b>

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif  
TECH : Technique  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
S : Social  
MS : Médico-social  
MT : Médico-technique  
SP : Sportif  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation  
PM : Police  
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité  
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité  
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),  
3-2 : vacance temporaire d'un emploi  
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes  
3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient  
3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil  
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%  
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public  
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel  
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C  
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
110 : article 110 collaborateurs de cabinets  
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus  
A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2020</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2020 (1)**

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>
	NEANT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b> NEANT				
<b>Détention d'une part du capital</b> NEANT				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b> NEANT				
<b>Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b> NEANT				
<b>Autres</b> NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	<b>C3.1</b> <b>C3.2</b> <b>C3.3</b> <b>C3.4</b>

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
Communauté de communes de l'Oisans		fiscalité propre	
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
SACO		participation	654,50
SERACO		participation	11 600,00
Territoire d'énergie Isère		contribution aux inv	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :  
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;  
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>		
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>				
<b>LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS</b>			<b>C3.1</b>	
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>			<b>C3.2</b>	
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b>			<b>C3.3</b>	
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>			<b>C3.4</b>	
NEANT				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	370 000,00	207 542,27	64 485,81	97 971,92
RECETTES	635 000,00	445 507,51		189 492,49
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	361 000,00	288 278,62		72 721,38
RECETTES	361 000,00	369 949,79		-8 949,79

(1) Y compris les rattachements

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	370 000,00	207 542,27	64 485,81	97 971,92
RECETTES	635 000,00	445 507,51		189 492,49
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	361 000,00	288 278,62		72 721,38
RECETTES	361 000,00	369 949,79		-8 949,79
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>731 000,00</b>	<b>495 820,89</b>	<b>64 485,81</b>	<b>170 693,30</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>996 000,00</b>	<b>815 457,30</b>		<b>180 542,70</b>

(1) Y compris les rattachements

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

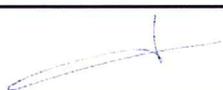
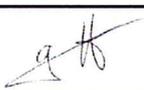
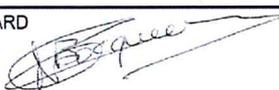
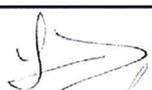
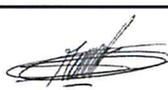
Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2019	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2019 (%)
Taxe d'habitation	250 200,000	4,033 %	21,000 %	0,000 %	52 542,000	4,033 %
TFPB	157 800,000	1,219 %	24,000 %	9,091 %	37 872,000	10,420 %
TFPNB	7 300,000	1,389 %	73,810 %	0,000 %	5 388,000	1,393 %
CFE	34 900,000	-0,570 %	24,000 %	0,000 %	8 376,000	-0,570 %
<b>TOTAL</b>	<b>450 200,000</b>	<b>2,621 %</b>			<b>104 178,000</b>	<b>5,720 %</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents: 10  
 Nombre de suffrages exprimés : 10  
 VOTES - Pour : 10  
 Contre : .....  
 Abstentions : .....  
  
 Date de convocation : 08/04/2021

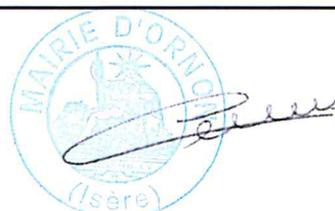
Présenté par le Maire ,  
 A ORNON, le 14/04/2021  
 le Maire ,  
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
 Le Maire s'étant retiré lors du vote.  
 A ORNON, le 14/04/2021

Les membres du Conseil Municipal,

Serge ARLOT 	Andrée BOCQUERAZ 	Béatrice FIAT 
Julien FIAT 	Philippe GALL 	Noël GARDEN 
Nathalie GUICHARD 	Gilles GUINARD 	Christophe PROUVOST 
Christophe RUET 		

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 15/04/2021, et de la publication le 15/04/2021

A ORNON, le 15/04/2021



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

---